

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de N. EL ARBAOUI, Conseillère communale, relative à la fusillade à Anderlecht.

N. EL ARBAOUI donne lecture du texte suivant :

N. EL ARBAOUI geeft lezing van de volgende tekst:

Met grote bezorgdheid en verdriet hebben we kennisgenomen van het tragische incident waarbij een man van 28 jaar om het leven kwam en een tweede persoon onbedoeld gewond raakte door een schietpartij in Anderlecht. Het gebruik van een Kalasjnikov bij deze aanval en het feit dat de dader nog steeds voortvluchtig is, veroorzaken onrust en angst in onze gemeenschap. Deze gebeurtenis is een pijnlijke herinnering aan de noodzaak om geweld in onze straten te bestrijden en de veiligheid van onze burgers te garanderen.

Ik richt mij tot u met de volgende vragen en verzoeken:

- Welke concrete stappen heeft u genomen om de politionele aanwezigheid in risicogebieden te verhogen na deze tragische gebeurtenis?
- Zijn er specifieke preventieve maatregelen die u op korte termijn plant om het gebruik van zware wapens, zoals een Kalasjnikov, tegen te gaan?
- Kan u ons een stand van zaken geven over de lopende opsporing van de dader?
- Welke samenwerking is er op dit moment met federale diensten om dit soort zware criminaliteit efficiënt aan te pakken ?
- Hoe wordt er hulp geboden aan de familie van het dodelijke slachtoffer en aan de gewonde persoon ?
- Wordt er psychologische ondersteuning voorzien voor getuigen en buurtbewoners die getuige waren van dit geweld?
- Welke structurele plannen heeft u of zijn in ontwikkeling om wapengeweld in Anderlecht aan te pakken?
- Is er een noodplan om de georganiseerde misdaad en de aanwezigheid van zware wapens in Anderlecht te bestrijden?

Dit incident toont opnieuw de dringende noodzaak aan van een geïntegreerde aanpak op lokaal, regionaal en nationaal niveau. Burgers moeten zich veilig voelen in onze gemeente, ongeacht de buurt waarin ze wonen. Daarom dringt een structurele en doortastende aanpak zich op.

Ik vraag om dit thema met de hoogste prioriteit te behandelen en concrete maatregelen te nemen om herhaling te voorkomen. Graag ontvang ik een antwoord en een actieplan om zowel de directe zorgen van de burgers als de langetermijnveiligheid van Anderlecht te garanderen.

Monsieur le Bourgmestre donne la réponse suivante :

De heer burgemeester geeft de volgende antwoord :

La situation dans le secteur d'Aumale est suivi de près depuis plusieurs mois. C'est dans ce cadre que, dès l'apparition des premières séquences de tirs d'intimidation, nous avons plaidé auprès des instances supérieures pour faire de ce secteur un nouveau « hotspot » prioritaire. Ceci nous permet maintenant de travailler en concertation beaucoup plus étroite avec les différents maillons de la chaîne de sécurité, dont le Parquet. Je rencontrerai d'ailleurs le tout nouveau Procureur du Roi d'ici quelques jours, afin de le sensibiliser aux urgences de sécurité qui concernent le territoire de notre zone de police et Anderlecht tout particulièrement.

Diverses enquêtes judiciaires sont toujours très actives suite à ces tirs, dont un a été mortel. Je garantis que tous les efforts sont entrepris par le domaine judiciaire pour qu'aucun de ces crimes ne reste impuni. Mais vous comprendrez aisément que ces dossiers sont des dossiers judiciaires et que je ne dispose pas d'information particulière, je ne peux donc évidemment pas m'exprimer à ce sujet, puisque le niveau communal est uniquement en charge de la police administrative.

Il ressort de notre responsabilité de fédérer les forces autour des enjeux de sécurité afin de prévenir tout nouvel incident. C'est dans ce contexte que la classification d'Aumale en nouveau « hotspot » nous permet de revendiquer une vraie mobilisation générale de tous les partenaires incluant, comme vous le souhaitez, la police fédérale en charge notamment de la sécurisation du métro. Ces derniers sont plus présents que par le passé dans nos stations. Cela passe également par des patrouilles dites « virtuelles », incluant l'usage des caméras de surveillance. En outre, la police fédérale soutient l'action de la police locale par la mise à disposition quotidienne de plusieurs policiers afin de compléter nos propres forces. Plus de policiers sur le terrain, favorisant le retour à plus de sérénité dans le quartier. A Aumale, comme ailleurs, la situation n'est évidemment pas simple. Les équilibres sont fragiles, sachant qu'il y a, comme vous l'indiquiez, un phénomène inquiétant de présence d'armes dans différents quartiers.

On continue donc, à notre niveau, à travailler pour être sur le terrain le plus présents possible, pour dissuader les situations les plus dramatiques pour les riverains, mais aussi pour diminuer toute forme de nuisance.

Je rappelle dans ce contexte qu'il n'y a évidemment aucune partie de la commune dans laquelle les services communaux et de police ne sont pas présents pour assurer la sécurité publique à toutes heures. Les services publics sont là pour répondre au maximum aux attentes des citoyens.

Vous l'aurez compris, face à cette utilisation de crise, l'approche demeure multidisciplinaire et, outre la présence policière et le meilleur suivi du Parquet pour les cas individuels les plus problématiques, nous devons aussi impliquer les professionnels de la prévention ainsi que les agents communaux en charge de l'entretien de nos espaces publics.

Je profite d'ailleurs de cette interpellation pour saluer le travail quotidien de tous les acteurs concernés, autant policiers que non policiers qui, par leur détermination illustrent parfaitement le fait que la réponse aux problèmes évoqués passe par une combinaison d'efforts de chacun. Toutes les solutions à long terme ne viendront pas uniquement des services de police, mais bien d'une action concertée entre tous. Je remercie le Conseil pour son soutien à cette démarche et je m'engage à porter partout où cela sera possible, des demandes de renfort nécessaires en moyens et en matériels pour nos équipes de police, nos professionnels de la prévention, ainsi que pour le réseau associatif qui participe utilement à cet effort conjoint, afin de solutionner durablement les problèmes de terrain.

N. EL ARBAOUI voegt toe dat de heer burgemeester heeft vermeld dat men nepcamera's heeft in Anderlecht. Hoeveel zijn er ? Tegenovergesteld, hoeveel echte camera's zijn er en zijn alle straten beveiligd ?

Monsieur le Bourgmestre communiquera les chiffres précis par écrit, parce qu'il n'y a pas que les caméras de la police locale. En plus des caméras virtuelles qu'il mentionnait, il faut ajouter les caméras de la « STIB », de la « SNCB », de la police locale.